

**Lettre circulaire de la COI n° 3015**  
(Disponible en anglais et en français)

IOC/VH/IA/AC  
25 octobre 2024

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI

C.c. : Délégations permanentes / missions d'observation des États membres de la COI auprès de l'UNESCO, et  
Commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI  
Président et Vice-Présidents de la COI  
Bureaux des principaux organes subsidiaires de la COI

**Objet : Appel à candidatures pour le Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030)**

Suite à l'appel à candidatures lancé par la lettre circulaire n° 2901 (2022), le premier Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents (ci-après le Groupe de travail) a été nommé pour un mandat de deux ans commençant le 22 novembre 2022 et s'achevant le 22 novembre 2024. Au cours de sa période de service, le premier Groupe de travail a mené à bien un certain nombre de tâches, notamment :

- (i) Le renforcement des partenariats entre les principales parties prenantes régionales et internationales ;
- (ii) L'élaboration des termes de référence pour la création du Bureau de coordination de la Décennie (DCO) pour l'Afrique au sein du Secrétariat de la sous-commission IOCAFRICA ;
- (iii) Le développement du programme Science et connaissance pour une économie océanique résiliente et durable en Afrique (SEAWARD Afrique), qui est un programme approuvé de la Décennie de l'océan et sert de programme-cadre pour la Décennie de l'océan en Afrique en coordonnant les actions de la Décennie en Afrique ;
- (iv) La mise en place d'un environnement favorable à la conception en collaboration et à l'approbation de plusieurs actions de la Décennie de l'Océan qui font progresser la mise en œuvre de la *Feuille de route de la Décennie de l'océan pour l'Afrique* ; et

**Chairperson**

Yutaka MICHIDA, Prof.  
Special Presidential Envoy  
for UN Ocean Decade  
The University of Tokyo (Atmosphere  
and Ocean Research Institute)  
Kashiwanoha 5-1-5  
2778564 Kashiwa  
JAPAN

**Vice-Chairpersons**

Dr Marie-Alexandrine SICRE  
Directrice de Recherche  
Centre national de la recherche scientifique  
(CNRS)  
3 rue Michel Ange  
75016 Paris  
FRANCE

Dr Nikolay VALCHEV  
Director  
Institute of Oceanology  
Bulgarian Academy of Sciences  
40 Parvi May Str.  
9000 Varna  
BULGARIA

Mr Juan Camilo FORERO HAUZEUR  
Executive Secretary  
Colombian Ocean Commission (COO)  
Avenida Ciudad de Cali No. 51 – 66  
Edificio WBC, Oficina 306  
111071 Bogotá, D.C.  
COLOMBIA

Prof. Amr Zakaria HAMOUDA  
President of Marine Hazards Mitigation Center  
(MHMC)  
National Institute of  
Oceanography and Fisheries (NIOF)  
Qaitbay, Al-Anfoshi  
Alexandria  
EGYPT

**Executive Secretary**

Mr Vidar HELGESEN  
Intergovernmental Oceanographic  
Commission — UNESCO  
7 Place de Fontenoy  
75352 Paris Cedex 07 SP  
FRANCE

- (v) Le rôle de porte-parole de la Décennie de l'océan et de promoteur de la *Feuille de route de la Décennie de l'océan pour l'Afrique* dans plusieurs forums sur le continent et à l'extérieur.

Par la présente lettre circulaire, je lance un appel à candidatures d'experts pour le prochain mandat de deux ans du Groupe de travail pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026, un organe multipartite qui supervise et fait progresser la mise en œuvre de la [Feuille de route de la décennie de l'océan pour l'Afrique](#). Le Groupe de travail joue un rôle essentiel en soutenant et en promouvant la collaboration et la coordination des parties prenantes, et en favorisant un environnement propice à la conception collaborative et à la livraison conjointe des actions de la Décennie dans toute la région.

Les nouveaux membres du Groupe de travail seront désignés dans le cadre d'un appel à candidatures ouvert. Le groupe comprendra jusqu'à 15 membres experts issus du gouvernement, du secteur privé, de la philanthropie, de la société civile, des professionnels de l'océan en début de carrière et de la communauté scientifique des États africains et des États insulaires adjacents. Au moins cinq membres actuels parmi ceux qui ont exprimé leur intérêt pour un second mandat seront inclus dans le groupe d'experts pour le second mandat du Groupe de travail, et de nouveaux membres seront ajoutés pour atteindre un total de 15 membres experts. Cinq sièges supplémentaires seront réservés aux organisations régionales, aux agences des Nations Unies et aux ONG qui seront identifiées par le biais de consultation avec les Officiers élus de l'IOCAFRICA.

Les propositions de nomination peuvent être soumises par les États membres de l'UNESCO-COI, des Nations Unies ou des entités des Nations Unies, ainsi que par des organisations intergouvernementales. Les auto-nominations sont également encouragées afin de faciliter la représentation d'entités non gouvernementales et du secteur privé.

En ma qualité de Secrétaire exécutif de la COI, je sélectionnerai les experts membres du Groupe de travail, avec le soutien technique du Secrétariat de l'IOCAFRICA et de l'Unité de coordination de la Décennie, après consultation avec le Président et les trois Vice-présidents de l'IOCAFRICA.

Le comité de sélection s'assurera que les membres proposés possèdent les compétences, les connaissances, l'influence et l'impartialité en rapport avec la vision et les objectifs de la Décennie. Les experts du groupe doivent posséder la capacité d'assumer les responsabilités définies dans le mandat du Groupe de travail et à ce titre, leurs compétences et leur expertise devront couvrir un ou plusieurs des domaines suivants :

- (i) Processus et coordination intergouvernementaux ;
- (ii) Aspects océaniques du développement durable ;
- (iii) Sciences océaniques ;
- (iv) Interface et engagement entre science et politique / décision / utilisateur final ;
- (v) Économie océanique / financement / partenariats ;
- (vi) Innovation / technologie / développement des infrastructures ;
- (vii) Développement des capacités, formation et transfert de technologies marines, éducation, communication et sensibilisation ;
- (viii) Mobilisation de ressources et développement de programmes / projets internationaux multi et interdisciplinaires à grande échelle.

Les membres experts seront sélectionnés en tenant compte de la complémentarité des expertises, de l'équilibre géographique, générationnel et de la parité hommes-femmes et serviront sur une base volontaire et non rémunérée. Les membres du groupe de la Décennie de l'océan pour l'Afrique seront nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, les mandats étant échelonnés.

Le Groupe de travail se réunira principalement à distance (téléconférences, réunions virtuelles). Une réunion physique est prévue au moins une fois par an, si les ressources le permettent. Le secrétariat de l'IOCAFRICA assurera le rôle de secrétariat du Groupe de travail.

Le formulaire de nomination des membres du groupe est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.surveymonkey.com/r/SS7PWXY>. L'appel à candidatures restera ouvert jusqu'au 13 décembre 2024.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

*[signature]*

Vidar Helgesen  
Secrétaire exécutif

Pièce jointe : Termes de référence du Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents.

## **1/ Termes de référence du Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents.**

---

### ***Introduction***

Ayant en point de mire « la science dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons », la [Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable](#) ou « Décennie de l'océan » (2021-2030), fournit un cadre global pour aider à générer des solutions, centrées sur l'océan, aux problèmes et défis de la société soucieuse d'un développement durable. Compte tenu de l'importance des ressources océaniques de l'Afrique pour le développement durable, la Décennie de l'océan est particulièrement opportune pour la région.

Dans le cadre de la phase préparatoire de la Décennie de l'océan (2018-2020), la [consultation régionale pour l'Afrique et les États insulaires adjacents](#) qui s'est tenue à Nairobi au Kenya en janvier 2020 a été suivie de la préparation d'une analyse des lacunes régionales. Les résultats du processus d'analyse des lacunes régionales ont ensuite été présentés et discutés en profondeur lors d'une série d'ateliers pré-conférence réunissant plusieurs parties prenantes début 2022. Ce processus a conduit à l'organisation de la « [Conférence africaine de lancement de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable](#) » en mai 2022 et au lancement de la [Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique](#) (la « Feuille de route de l'Afrique »), considérée comme une étape majeure pour la région.

La Feuille de route pour l'Afrique offre une vision et un plan permettant à diverses parties prenantes de se réunir autour d'un ensemble commun de neuf priorités. Avec le soutien et l'engagement de divers acteurs de la région, il est envisagé de transformer ces priorités en « actions de la Décennie de l'Océan » potentielles (programmes et projets) par le biais d'un processus de conception et d'exécution commun dans les années à venir. L'élaboration et l'approbation d'actions de la Décennie ayant un impact sociétal élevé sont essentielles pour le développement durable en Afrique. Pourtant, à ce jour, la mise en œuvre de la Décennie de l'océan en Afrique a pris du retard par rapport à de nombreuses autres régions du monde. À cette fin, un groupe de travail régional est nécessaire en tant que plate-forme pour soutenir la dynamique d'engagement des États membres et des partenaires africains dans la Décennie de l'océan afin de mettre en œuvre la Feuille de route pour l'Afrique par le biais d'un processus participatif et inclusif.

### ***Objectifs du Groupe de travail régional africain***

L'objectif principal du Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique et dans les États insulaires adjacents est de réunir les parties prenantes régionales pour coordonner et faire avancer la mise en œuvre de la Feuille de route de la Décennie de l'océan pour l'Afrique. Ce mécanisme permettra de reconfirmer et de renforcer l'appropriation de la Feuille de route de l'Afrique par les nations africaines, les organisations régionales et autochtones et les forums de manière systématique.

### ***Mandat***

Le mandat du Groupe de travail de la Décennie de l'océan en Afrique est de superviser et de promouvoir la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'Afrique et de créer les conditions favorables nécessaire à son succès. Le Groupe de travail jouera un rôle essentiel en soutenant et en contribuant à la coordination des parties prenantes qui se retrouveront pour mettre en œuvre la Feuille de route pour l'Afrique, pour concevoir et réaliser ensemble les actions de la Décennie. Plus précisément, ce soutien consistera à :

- fournir une vision stratégique, une orientation et une coordination des actions spécifiques ;
- fournir des conseils sur les mesures et les initiatives nécessaires à la création d'un environnement propice à la traduction de la Feuille de route pour l'Afrique en actions de la

- Décennie conçues conjointement, et ce à plusieurs niveaux : mobilisation des ressources, développement de nouveaux partenariats, coordination, recherche et initiatives politiques ;
- faciliter et soutenir l'élaboration de programmes, de projets et d'initiatives conçus conjointement et destinés à être soumis en réponse aux Appels à actions de la Décennie ;
  - poursuivre la socialisation/communication sur la Décennie de l'océan en Afrique et la Feuille de route pour l'Afrique avec les réseaux, les institutions, experts et parties prenantes engagées ;
  - identifier les activités d'engagement et de sensibilisation multisectorielles/multipartites afin d'impliquer davantage les parties prenantes régionales en dehors du Groupe de travail et de sensibiliser à la Décennie. Il s'agira notamment de mécanismes spécifiques visant à impliquer les groupes prioritaires, y compris les détenteurs de connaissances autochtones et locales, les professionnels de l'océan en début de carrière, les autorités portuaires et les services maritimes, les entreprises et l'industrie ou les entreprises philanthropiques ;
  - fournir des conseils et un soutien pour mobiliser des ressources financières et en nature nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route ; et
  - établir des groupes de travail spécifiques / thématiques au besoin.

Le Groupe de travail de la Décennie de l'océan en Afrique atteindra ses objectifs en s'acquittant des fonctions susmentionnées en étroite collaboration avec la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA) et l'Unité de coordination de la Décennie/Secrétariat de la COI. Dans ce cadre, des mandats détaillés peuvent être adaptés en fonction des circonstances régionales, à la discrétion du Groupe de travail et de ses membres.

### ***Composition et processus de sélection***

Le Groupe de travail de la Décennie de l'océan en Afrique comprendra jusqu'à 15 membres experts siégeant à titre individuel, issus du gouvernement, du secteur privé, de la philanthropie, de la société civile et de la communauté scientifique, ainsi que cinq membres représentant des organisations régionales (agences des Nations Unies, organisations intergouvernementales régionales et ONG) qui seront identifiés lors de consultations avec le bureau de la IOCAFRICA.

Les propositions de nominations peuvent être soit des auto-nominations, soit des nominations proposées par les États membres de la COI-UNESCO et des Nations Unies ou des entités des Nations Unies, ainsi que des organisations intergouvernementales.

Les membres experts seront sélectionnés sur les critères d'expertise, d'équilibre géographique, générationnel et d'équilibre entre les sexes et serviront le Groupe de travail sur une base volontaire et non rémunérée. Les membres experts du Groupe de travail régional ne représentent pas leurs institutions ou leurs pays. Ils doivent être en mesure de consacrer suffisamment de temps au travail du Groupe de travail régional et prendront la responsabilité de demander l'autorisation de leur employeur pour participer à ce processus.

Les membres du Groupe de travail disposeront d'un mandat de deux ans, renouvelable une fois. Les mandats des membres seront échelonnés afin d'assurer l'échange d'informations et le mentorat entre les membres actifs et les nouveaux membres du Groupe de travail.

Un comité de sélection convoqué par le Secrétaire exécutif de la COI et composé du président et des vice-présidents de la IOCAFRICA, avec le soutien technique du secrétariat de la IOCAFRICA et de l'unité de coordination de la Décennie, sera chargé de sélectionner les experts membres du groupe de travail.

Le comité de sélection s'assurera que les membres experts proposés ont suffisamment de compétences, de connaissances, d'influence et d'impartialité en rapport avec la vision et les objectifs de la Décennie et qu'ils sont en mesure d'entreprendre le travail décrit dans le mandat. Leurs compétences et leur expertise doivent couvrir au moins l'un des domaines suivants :

- (i) Processus et coordination intergouvernementaux ;
- (ii) Les aspects océaniques du développement durable ;
- (iii) Sciences océaniques (dimensions naturelles / sociales) ;
- (iv) Interface et engagement entre science-politique/décision/utilisateur final ;
- (v) Économie océanique / finances / partenariats ;
- (vi) Innovation / technologie / développement des infrastructures ;
- (vii) Développement des capacités, formation et transfert de technologies marines, éducation, communication et sensibilisation ; et/ou
- (viii) Mobilisation de ressources et développement de programmes/projets internationaux multi et interdisciplinaires à grande échelle.

### ***Leadership et gouvernance***

Le Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique désignera deux coprésidents parmi ses membres pour une période d'un an (12 mois) en tenant compte de l'équilibre géographique et des genres dans cette sélection. Le Secrétariat de la IOCAFRICA avec le soutien de l'Unité de Coordination de la Décennie/Secrétariat de la COI, fournira un soutien administratif, technique et éditorial au Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique.

### ***Modalité de travail***

Le Groupe de travail sur la Décennie de l'océan en Afrique se réunira quatre (4) fois par an, dont une fois au moins en présentiel lorsque cela est possible. Des réunions supplémentaires en personne ou virtuelles seront organisées si nécessaire. Les coprésidents du Groupe de travail seront principalement responsables de l'élaboration de l'ordre du jour des réunions du Groupe et de la direction de ses réunions. Tous les membres du Groupe de travail peuvent suggérer des points à l'ordre du jour des réunions. Le Groupe de travail peut inviter des experts externes si nécessaire sur des questions ou des tâches spécifiques. La décision d'inviter ces experts externes sera une décision du Groupe de travail. Les procès-verbaux des réunions du Groupe seront rédigés par le secrétariat et distribués aux membres du Groupe.

Le groupe de travail fera un rapport annuel au bureau de la IOCAFRICA et aux sessions bisannuelles de la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents, ainsi qu'aux organes directeurs de la COI.

### ***Durée du mandat***

Le mandat de ce groupe de travail de la Décennie africaine de l'océan commence le 1er janvier 2025 et durera deux (2) ans, jusqu'au 31 décembre 2026.